

RCS : CRETEIL Code greffe : 9401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CRETEIL atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1992 B 00622 Numéro SIREN : 384 618 534 Nom ou dénomination : 36 15 LE RESTO
--

Ce dépôt a été enregistré le 13/12/2022 sous le numéro de dépôt 33555

SARL 3615 LE RESTO

1 QUAI DU PORT DE
CRETEIL
94100 ST MAUR DES FOSSES

COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2020

- Bilan actif-passif

- Compte de résultat

certifiés comme
« l'organism
Le
Gérant Marjorie de Cate Arlene Muel



CABINET ROUGERON

11 RUE GABRIELLE

94220 CHARENTON LE PONT

01 48 93 40 82

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2020 12			Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement	1 256	1 256				
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	39 450	24 421	15 029	12 914	2 115	16.37
	Autres immobilisations corporelles	117 170	90 902	26 269	39 874	13 605	34.12
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	15		15	15		
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	9 147		9 147	9 147		
Total II		167 038	116 579	50 460	61 950	11 491	18.55
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises	5 000		5 000	25 650	20 650	80.51
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés						
	Autres créances	21 879		21 879	3 607	18 271	506.52
	Capital souscrit - appelé, non versé						
Comptes de Régularisation	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	35 613		35 613	42 318	6 705	15.84
	Charges constatées d'avance (3)				546	546	100.00
	Total III	62 492		62 492	72 122	9 630	13.35
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		229 530	116 579	112 951	134 072	21 120	15.75

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2020 12	Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 7 621) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	7 621	7 621		
	Réserves				
	Réserve légale	762	762		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	54 734	61 914	7 180	11.60
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	9 911	7 180	2 731	38.03
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	53 206	63 117	9 911	15.70
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	16 136	4 531	11 605	256.09
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
Comptes de Régularisation	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12 248	34 855	22 607	64.86
	Dettes fiscales et sociales	27 676	31 569	3 893	12.33
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	3 685		3 685	
	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	59 745	70 955	11 210	15.80
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	112 951	134 072	21 120	15.75

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an 59 745 70 955

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2020 12			Exercice N-1 31/12/2019 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises	307 728		307 728	463 929		156 201	33.67
Production vendue de biens							
Production vendue de services							
Chiffre d'affaires NET	307 728		307 728	463 929		156 201	33.67
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation			25 166			25 166	
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			40 753	2 896		37 856	NS
Autres produits			4 651	13 548		8 897	65.67
Total des Produits d'exploitation (I)			378 298	480 373		102 075	21.25
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises			111 626	179 196		67 569	37.71
Variation de stock (marchandises)			8 650	2 150		10 800	502.33
Achats de matières premières et autres approvisionnements				429		429	100.00
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			87 771	97 533		9 761	10.01
Impôts, taxes et versements assimilés			9 921	12 385		2 463	19.89
Salaires et traitements			113 023	126 710		13 687	10.80
Charges sociales			29 239	31 630		2 391	7.56
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			18 280	17 963		318	1.77
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			542	251		292	116.29
Total des Charges d'exploitation (II)			379 054	463 946		84 892	18.30
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			756	16 427		17 184	104.60
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2020	12	31/12/2019	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		2		2	0	11.22
Total V		2		2	0	11.22
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI						
2. Résultat financier (V-VI)		2		2	0	11.22
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)		755		16 429	17 184	104.59
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		379			379	
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII		379			379	
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		12 000		21 144	9 144	43.25
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII		12 000		21 144	9 144	43.25
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)		11 621		21 144	9 523	45.04
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)		2 465		2 465	4 930	200.00
Total des produits (I+III+V+VII)		378 678		480 375	101 697	21.17
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)		388 589		487 555	98 966	20.30
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)		9 911		7 180	2 731	38.03

36 15 LE RESTO

S.A.R.L. au capital de 7622,45 Euros
Siège social : 1, Quai du Port de Créteil

94100 SAINT MAUR DES FOSSES

R.C.S : 384 618 534

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE **ORDINAIRE ANNUELLE DU 03/05/2021**

L'an deux mille vingt et un,
le trois mai,
à 10h,

Monsieur Antonio Manuel MARTINHO DA COSTA, détenant 250 parts sociales,
Monsieur Serafim DA COSTA, détenant 250 parts sociales,

associés de la société **36 15 LE RESTO**, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au siège social, sur convocation de la gérance.

Il est établi une feuille de présence signée par les associés présents à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés.

Monsieur Antonio Manuel MARTINHO DA COSTA, préside la séance en qualité de gérant associé.

Le Président constate que les associés présents ou représentés possèdent plus de la moitié des parts composant le capital social et qu'en conséquence l'Assemblée peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- les copies des lettres de convocation remises en mains propres ;
- la feuille de présence (à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés) ;
- l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2020 ;
- le rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce ;
- le texte des projets de résolutions.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Puis le Président rappelle que l'Assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2020, et affectation des résultats ;
- Quitus à la gérance ;
- Rapport spécial du gérant sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce ;
- Approbation de ces conventions ;
- Révision de la rémunération de la gérance ;
- Questions diverses (art. R223-20, al. 2).

Le Président donne lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce.

Le Président ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance des comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2020, approuve l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2020 lesquels font apparaître **une perte de 9.910,73 Euros**.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve à la gérance de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

Résultat – Affectation

L'Assemblée entérine les comptes de l'exercice clos le **31/12/2020** faisant ressortir **une perte de 9.910,73 Euros**.

Nous vous proposons d'affecter ce résultat au compte « Report à nouveau ».

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal, visées au 4 de l'article 39 du Code général des impôts.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la rémunération brute de 55 310 Euros attribuée au gérant, au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président de séance et par tous les associés présents.

Antonio Manuel MARTINHO DA COSTA



Serafim DA COSTA

